

AVIS

Les demandes toujours croissantes pour volailles de race pure, et aussi les services rendus aux aviculteurs et autres personnes dans l'achat de ces oiseaux par la première édition de l'Indicateur des Eleveurs de Volailles de la Province, parue en 1917, ont incité l'honorable ministre de l'Agriculture à faire rééditer ce bulletin par le Service de l'Aviculture de son Département.

Les précautions voulues ont été prises pour colliger une liste d'éleveurs de bonne foi, propriétaires des troupeaux qu'ils offrent en vente. Cependant, malgré ces précautions et vu la difficulté du contrôle en la matière, *le Département de l'Agriculture n'assume aucune responsabilité relativement aux troupeaux et aux œufs* que les personnes dont les noms apparaissent au présent Indicateur fourniront à leurs clients.

On peut obtenir ce dernier gratuitement en s'adressant au

Département de l'Agriculture,

Service des Publications,

QUEBEC.

WARNING

The everincreasing demand for pure-bred Poultry and also the services rendered to Poultry breeders and farmers at large by the first edition of the Directory of Poultry Breeders, published in 1917, have induced the Honourable Minister of Agriculture to offer the present bulletin to the public.

All precautions have been taken to insure a list of *bona fide* breeders, owners of the stock they advertise. But notwithstanding these precautions, and owing to the difficulty of control in the matter, *the Department of Agriculture assumes no responsibility whatever as to stock supplied to customers.*

On demand, this directory will be sent, free of charge, to persons asking for it. Apply to the

Department of Agriculture,

Publications Service,

QUEBEC,